

ASSEMBLÉE NATIONALE
17 juillet 2022

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 2022 - (N° 17)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 351 (Rect)

présenté par
M. Jean-René Cazeneuve

ARTICLE 15

Mission « Cohésion des territoires »

À la première phrase de l'alinéa 72, substituer au mot :

« collectives »

le mot :

« collectifs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.